



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Alimentation, de l'Agriculture
et de la Forêt**

**AGREMENT D'ENTREPRISE EXERÇANT UNE ACTIVITE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES A DES
UTILISATEURS NON PROFESSIONNELS**

Références réglementaires :

- Articles L.254-1, L.254-12, R.254-1 à 7 puis R.254-15 à 19 du code rural et de la pêche maritime (CRPM) relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Décret n°2011-1325 du 18 octobre 2011 fixant les conditions de délivrance, de renouvellement, de suspension et de retrait des agréments des entreprises et des certificats individuels pour la mise en vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.
- Arrêtés du 25 novembre 2011 relatifs aux référentiels de certification prévus à l'article R.254-3 du code rural et de la pêche maritime « organisation générale », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels », pour l'activité « distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs non professionnels, pour l'activité « application en prestation de service de produits phytopharmaceutiques » et pour l'activité « conseil indépendant de toute activité de vente ou d'application ».
- Arrêté du 16 octobre 2020 fixant les modalités de la certification mentionnée au 2° de l'article L.254-2 du code rural et de la pêche maritime.

Entreprise

N° SIREN : 900 909 045
Raison sociale : SOCIETE EXPLOITATION
Située à : GRANDCOEUR BRICOLAGE
95 BOULEVARD MURAT
75016 PARIS

Etablissement secondaire couvert par le présent agrément :

N° SIRET : 900 909 045 00024
Enseigne : SOCIETE EXPLOITATION
Situé à : GRANDCOEUR BRICOLAGE
13/15 RUE DU GRAND RABBIN HAGUENAUER
54000 NANCY

Numéro d'agrément provisoire : 7500019

Valable 6 mois à compter de la date de signature du présent document

Fait à Rungis le

17 MAI 2023

Le chef du pôle phytosanitaire

plc

Mohammed ROUINA